



Syndicat mixte  
des rivières du Sornin  
et de ses affluents



## DELIBERATION N° 2025-23

### Diagnostic de la qualité des nouveaux cours d'eau intégrés au périmètre du SYMISOA

**Le 16 décembre 2025 à 10h00**

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE

Date de convocation : 08/12/2025

Nombre de membres en exercice : 15

Présents (10) : Guillaume DESCAYE, Michel LAMARQUE, René VALORGE, Colette LEBEAU, Thierry NIGAY, Pierre AUVOLAT, Sylviane TERNISIEN, Patrice AUFRANT, Sébastien KELLER (suppl.), Gérard SIMOND (suppl.).

Absents excusés : Jean FARIZY, François RENARD, Bernard PATTEEUW, Alain LE CLOIREC.

Secrétariat assuré par : René VALORGE

Le Président indique à l'assemblée que les petits affluents de la Loire intégrés en 2025 au SYMISOA sont très mal connus. Ils ont bénéficié d'une étude de diagnostic hydromorphologique en 2024, mais aucune donnée qualité n'est disponible. Afin d'acquérir plus de connaissance sur ces rivières en vue d'élaborer un programme d'action visant leur restauration, il est proposé de réaliser une étude de leur qualité hydrobiologique en interne en 2026, en s'appuyant sur les compétences du technicien de rivière recruté en 2025 et avec l'appui d'un stagiaire. Cette étude nécessite l'acquisition de petit matériel. La réalisation en interne de cette démarche permettra d'acquérir des données fiables et utiles à moindre coût. Le budget est estimé à 11 000€, y compris les indemnités pour 3 mois de stage.

**Le comité syndical, après en avoir délibéré, DECIDE :**

- De valider le diagnostic de la qualité des nouveaux cours d'eau intégrés au périmètre du syndicat (la Touze, la Besse, les Riollets et le Merdasson) en 2026, réalisé en interne, pour un budget de 11 000€TTC
- De solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté
- D'inscrire les crédits au budget 2026
- D'autoriser le président à signer tout document en rapport avec ce projet

**ADOPTÉ :** à l'unanimité des présents

Fait à Pouilly/Charlieu, le 16/12/2025

Le Président du SYMISOA  
M. Michel LAMARQUE

Le secrétaire de séance  
M. René VALORGE

Transmis au représentant de l'Etat le : **18 DEC. 2025**  
Publié le : **18 DEC. 2025**

